



## CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

# Fonds pour les systèmes informatiques

## Introduction

1. A sa 291<sup>e</sup> session (novembre 2004), le Conseil d'administration a examiné un document d'information<sup>1</sup> sur le «Système intégré d'information sur les ressources» (IRIS) qui faisait le point des progrès réalisés depuis mars 2004. Les questions considérées étaient l'avancement des travaux de construction et de mise à l'essai du système, et notamment le délai révisé, une meilleure gouvernance, la participation accrue des utilisateurs et une plus grande communication avec le personnel du BIT, la mise en service du module Gestion stratégique, la formation, le budget du projet, la décision de sous-traiter une partie de l'appui technique et d'autres préparatifs en vue de faciliter la mise en service et la mise en production. Le document fournissait aussi des informations sur les frais de construction et de transition et sur les dépenses à engager pour qu'IRIS atteigne un état stable.
2. Le Conseil d'administration a aussi examiné le document GB.291/PFA/7, dans lequel était recommandé que le total du reliquat des gains de change réalisés sur l'excédent de 2000-01 soit affecté au Fonds pour les systèmes informatiques pour financer le projet IRIS. Le Conseil d'administration a approuvé cette décision.
3. Le présent document fournit les informations les plus récentes sur le système IRIS, et notamment l'état actuel du développement et de la mise à l'essai du système, la transition vers la mise en production, la formation et l'appui et un état financier récapitulatif.

## Développement et mise à l'essai du système

4. Le développement et la mise à l'essai d'IRIS se sont terminés par le lancement par étape d'une série de versions du système. La première étape, soit la version 1.0, a été achevée mi-novembre 2004 et contenait les fonctionnalités essentielles du système. A cette date, comme il avait été prévu, l'équipe du projet a été fortement réduite. La deuxième étape, soit la version 1.1, comportait les quelques fonctionnalités techniques supplémentaires qui étaient nécessaires pour assurer la transition du système vers un fonctionnement intégral. Dans le cadre de la maintenance et des opérations normales, des versions ultérieures sont prévues pour 2005 et au-delà et comporteront des fonctionnalités additionnelles qui

<sup>1</sup> Document GB.291/PFA/3/2.

n'étaient pas indispensables à la mise en production mais qui contribueront néanmoins à améliorer le système. Un processus de contrôle du changement sera engagé en vue d'établir un ordre de priorité des nouvelles améliorations à apporter et d'approuver l'introduction des nouvelles versions dans l'environnement de production.

5. En décembre 2004 et janvier 2005, le Bureau et l'équipe d'IRIS ont procédé à une large opération d'«acceptation du système par les utilisateurs». Près de 80 sessions interactives d'acceptation par les utilisateurs ont été organisées avec les principaux utilisateurs afin de vérifier que le système était acceptable et couvrait tous les processus métiers liés à IRIS. Lors des sessions, les problèmes ont été identifiés et un accord s'est dégagé sur la marche à suivre pour les classer par ordre de priorité. Outre les sessions interactives, un test distinct d'acceptation par les utilisateurs a été mené pour le module Etats de paie et les interfaces du système d'information financière pour les bureaux extérieurs (FISEXT) ainsi que pour la Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel (SHIF). Au moment de la rédaction du présent rapport, il apparaissait que tous les problèmes susceptibles d'empêcher le système d'entrer pleinement en fonctionnement pourraient être réglés. Les problèmes de moindre importance devraient être résolus dans les versions ultérieures.
6. Les travaux ont été poursuivis avec le partenaire qui héberge les serveurs d'IRIS en vue de mettre en place l'environnement de production. En coopération avec ITCOM (Bureau de l'informatique et des communications), une connexion à haut débit a été établie avec ce partenaire aux Pays-Bas, où seront hébergés et maintenus les serveurs et la base de données d'IRIS. L'environnement de production et la connexion au réseau ont fait l'objet d'un «test de performance» satisfaisant, afin de vérifier que les lignes de communication et les serveurs supporteront le haut degré d'activité attendu lorsque toutes les applications d'IRIS seront en service.

## **Transition vers la mise en production**

7. La transition vers le fonctionnement intégral d'IRIS devrait comporter deux phases principales: 1) mise en production parallèle des modules Ressources humaines et Etats de paie; 2) mise en production des applications financières et autres. La mise en production en parallèle des modules Ressources humaines et Etats de paie a commencé le 17 janvier 2005; il faut pour cela faire tourner en même temps IRIS et les anciens systèmes pendant deux cycles complets d'états de paie (février et mars), afin de s'assurer que les résultats sont les mêmes des deux côtés. La mise en production des applications financières et autres commencera le 25 février 2005. L'entière période de transition se termine à la fin du mois de mars 2005; toutes les applications prévues d'IRIS seront alors en service au siège. Comme annoncé précédemment, le déploiement d'IRIS sur le terrain se fera une fois que le système sera stabilisé au siège, mais des interfaces ont été installées entre IRIS et les anciens systèmes fonctionnant sur le terrain.
8. Au cours de la transition d'IRIS vers un fonctionnement intégral, les données stockées dans les anciens systèmes ont été converties. Pendant la mise en production en parallèle des modules Ressources humaines et Etats de paie, il y aura une «double entrée» des données dans les anciens systèmes et dans IRIS. Pendant la mise en production des applications financières, il y aura une période de transition/extinction de trois à quatre semaines, au cours de laquelle aucun système de production (ni les anciens systèmes ni IRIS) ne sera officiellement disponible. Pour que le BIT puisse fonctionner pendant cette période, des procédures temporaires spéciales seront mises en place et ont été communiquées au personnel pour traiter les opérations essentielles, alors que les activités de traitement non essentielles seront arrêtées jusqu'à ce qu'IRIS soit disponible. A la fin de la période de mise en production, des dispositions seront prises pour traiter tout le travail en suspens qui se sera accumulé pendant la période de transition/extinction.

9. Pendant et après la période de mise en production, les données stockées dans les anciens systèmes seront archivées et ces systèmes mis hors service.

## Formation et appui

10. Pour aider le Bureau à se préparer à l'utilisation d'IRIS, un programme intensif de formation a commencé au début de février 2005. IRIS s'est employé, avec les coordonnateurs du changement désignés dans toute l'Organisation, à identifier et mettre en correspondance les rôles du système et les membres du personnel, ce qui a permis de déterminer les besoins de formation. Jusqu'ici, il a été établi que plus de 500 fonctionnaires ont besoin au moins d'une formation de base avant la mise en service. En outre, un cours spécial de formation sur IRIS sera donné aux administrateurs. Un calendrier de formation a été établi et communiqué aux membres du personnel. Des efforts ont été faits pour réduire au minimum le temps de formation total pour chaque utilisateur, étant entendu qu'il y a un équilibre à respecter entre le besoin de formation et les autres obligations des fonctionnaires.
11. La formation a été conçue sous forme de modules, la durée de la plupart des modules ne dépassant pas trois heures. Plus de 65 modules, chacun ciblé sur les besoins de formation spécifiques de différents groupes de fonctionnaires, ont été élaborés et seront accessibles sur Intranet.
12. Une fonctionnalité «Support des utilisateurs» est en cours de réalisation pour aider les utilisateurs dès qu'IRIS deviendra opérationnel. Le groupe de support des utilisateurs jouera également un rôle déterminant, étant donné le souci d'introduire de continuelles améliorations de gestion tout au long de 2005 et au-delà.
13. Comme il a été indiqué au Conseil d'administration en novembre, des efforts considérables ont été déployés pour réduire le nombre de consultants et pour utiliser au maximum le personnel du BIT afin d'assurer le transfert nécessaire des connaissances au Bureau et de réduire les coûts. Entre mars 2004 et la date de rédaction du présent document, la dimension de l'équipe du projet a été réduite de 112 à 64 personnes et le nombre de consultants a été ramené de 82 à 38. Les consultants fournis par l'entrepreneur principal ne sont plus qu'au nombre de six. Il importe de préciser que beaucoup d'autres fonctionnaires ont été activement associés à la mise à l'essai, au test d'acceptation par les utilisateurs, à la prise des décisions de gestion et à la formation, ce qui a accéléré le transfert des connaissances au BIT.
14. Il est prévu qu'après la mise en service, la structure d'appui d'IRIS sera presque entièrement composée de fonctionnaires du BIT, à l'exception de quelques spécialistes chargés de l'appui technique fourni par le sous-traitant en vertu d'un accord-cadre, comme il est indiqué dans le document GB.291/PFA/3/2.
15. On s'emploie aujourd'hui à dégager de nouvelles économies. Le document de novembre 2004<sup>2</sup> évoquait les efforts accomplis initialement pour réaliser des économies tant sur les dépenses de personnel que sur les dépenses non afférentes au personnel grâce à la mise en service d'IRIS. Dès que le système sera entièrement opérationnel et stabilisé, il est prévu de rationaliser et d'améliorer davantage les processus métiers, afin de tirer pleinement parti des avantages qu'IRIS peut apporter au BIT.

<sup>2</sup> Document GB.291/PFA/3/2.

## Récapitulation du budget et des coûts

16. Pour donner suite à la demande de plusieurs membres du Conseil d'administration en novembre 2004, le tableau ci-après résume les ressources allouées au projet ainsi que les dépenses encourues et prévues pour l'actuelle période biennale. L'état financier récapitulatif<sup>3</sup> est réparti en deux grandes composantes – le développement et la construction essentiels d'IRIS jusqu'à mi-novembre et la transition et mise en service du système de mi-novembre 2004 à la fin de 2005. Comme il a été indiqué à la session de novembre 2004 du Conseil d'administration, les frais d'exploitation d'IRIS pour 2006-07 et au-delà seront intégrés dans le budget ordinaire du Bureau.

### Etat financier récapitulatif

#### Conception et développement d'IRIS

Sources de financement		
Fonds pour les systèmes informatiques		
Transfert d'une partie de l'excédent de 1998-99	25 000 000	
Transfert d'une partie de l'excédent de 2000-01	3 400 000	
Intérêts et gains de change	11 568 191	
<i>Sources totales</i>		<i>39 968 191</i>
Dépenses		
Dépenses de personnel	10 260 962	
Services techniques	24 354 478	
Matériel informatique	423 345	
Licences et maintenance du logiciel	4 255 850	
Autres dépenses (y compris voyages, télécommunications de secours)	570 510	
<i>Dépenses totales</i>		<i>39 865 145</i>
<i>Solde disponible</i>		<i>103 046</i>

#### Frais de transition et d'exploitation d'IRIS – mi-novembre 2004 à décembre 2005

Sources de financement		
Gains de change sur l'excédent de 2000-01	10 400 000	
Economies immédiatement réalisables et réaffectation du personnel	1 500 000	
Solde provenant de la conception et du développement du système	103 046	
<i>Sources totales</i>		<i>12 003 046</i>
Prévisions de dépenses		
Dépenses de personnel	4 842 650	
Services techniques	4 499 735	
Sous-traitance de l'infrastructure	1 375 885	
Licences et maintenance du logiciel	856 730	
Autres dépenses (y compris matériel, télécommunications de secours)	325 000	
<i>Prévisions de dépenses totales</i>		<i>11 900 000</i>

<sup>3</sup> Fondé sur les données disponibles au 15 février 2005.

## Conclusion

17. La mise en service d'IRIS fournira au BIT des processus plus efficaces et plus efficaces, ainsi que des informations diffusées en temps voulu, plus précises et plus utiles. Certaines difficultés surgiront sans nul doute pendant la phase de transition, mais l'équipe du projet et le Bureau travaillent ensemble pour les réduire au minimum. De nombreux fonctionnaires du BIT seront libérés des opérations les plus matérielles, pour se consacrer à des tâches plus qualifiées. Les administrateurs, les mandants et les donateurs disposeront à plus brefs délais d'informations plus précises, ce qui permettra une meilleure utilisation stratégique des ressources. A mesure que le Bureau progresse dans la mise en production du système, le prochain défi consistera à exploiter pleinement le potentiel d'IRIS.

Genève, le 18 février 2005.

*Document soumis pour information.*